



APPEL À PROPOSITIONS POUR LA SÉLECTION DE 4 ARTISTES, DANS LE PROJET *ITSASFEST*

1.- PRÉSENTATION

Donostia/Saint Sébastien 2016 Capitale Européenne de la Culture veut aborder l'interdépendance qui existe entre l'être humain et la nature depuis une vision artistique. Il s'agit de montrer une forme respectueuse de coexistence avec l'environnement naturel, tout en insistant sur la nécessité d'en prendre soin.

Pour cela, dans le cadre du programme culturel une série d'initiatives et d'activités sont proposées, parmi lesquelles il faut souligner le projet Itsasfest, où s'associent la sensibilisation en ce qui concerne les problèmes causés par l'intervention humaine sur la nature et une variété de propositions ludiques qui améliorent une relation respectueuse avec l'environnement.

Dans cette approche ludique et revendicative, nous voulons renforcer le message depuis une perspective purement artistique, le rendant visible à travers des œuvres, installations ou pièces qui devront se réunir en temps et espace au sein du Festival Itsasfest, qui aura lieu le 27 août sur la plage d'Ondarreta de Saint-Sébastien.

De plus, et toujours dans le cadre du projet, il est également prévu de montrer une partie ou l'ensemble de ces œuvres lors de la célébration, le 25 septembre, de la Fête de la Corniche, tout au long de l'itinéraire entre les communes de Hendaia, Urruña et Ziburu.

Les objectifs du projet sont :

- Exalter l'environnement naturel qui nous entoure
- Visibiliser la dépendance de l'être humain face à la nature
- Sensibiliser sur la nécessité de protéger l'environnement
- Présenter des manières respectueuses de profiter de la nature

2.- OBJET DE L'APPEL À PROPOSITIONS

Cet appel vise à sélectionner quatre artistes afin qu'ils réalisent des interventions artistiques sur la plage d'Ondarreta et ses environs, ayant comme fil conducteur l'interdépendance entre l'être humain et la nature.

3.- CONDITIONS REQUISES DES PARTICIPANT(E)S

Toutes personnes, physiques et morales, résidant sur le territoire géo-poétique de la langue basque, à savoir, la Communauté Autonome Basque, la Communauté Autonome de Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques pourront participer à l'appel.

Bizitzaren Itsasargia
Faro de la Vida

Easo kalea, 43
Donostia / San Sebastián
20006 Spain

www.dss2016.eu
info@dss2016.eu

T +34 943 483 344

1/4

4.- CONDITIONS REQUISES DES PROPOSITIONS

Les propositions présentées :

- Elles pourront couvrir toute pratique artistique : peinture, sculpture, photographie, musique, art sonore, art vidéo, théâtre, danse, écriture, illustration, arts graphiques, art urbain, art éphémère, land art, pratiques multi ou transdisciplinaires...
- Elles devront être réalisables tant d'un point de vue technique, économique et de sécurité.
- Elles devront garantir leur installation à l'intempérie.
- Elles devront permettre leur facile installation, ramassage et/ou transport.

Bizitzaren Itsasargia
Faro de la Vida

Easo kalea, 43
Donostia / San Sebastián
20006 Spain

www.dss2016.eu
info@dss2016.eu

T +34 943 483 344

2/4

5.- DOTATION FINANCIÈRE

Chacun(e) des artistes choisi(e)s recevra une aide de 6 000 euros pour l'élaboration de sa proposition artistique.

À ce montant sera appliqué la rétention correspondante en vertu de la réglementation fiscale en vigueur.

6.- OPTION DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Grâce à la collaboration avec *Nekatonea* (nekatonea.eu), l'une des propositions artistiques aura la possibilité de développer son projet dans l'espace *Nekatonea*, pouvant profiter, de cette manière, de ses ressources de médiation et de conseil.

Les dates approximatives de la résidence sont du 26 juillet au 26 août 2016.

7.- DOCUMENTATION REQUISE ET DÉLAI DE DEMANDE

Les personnes intéressées devront présenter les documents suivants :

- Formulaire d'inscription (Annexe I), dans lequel il sera nécessaire d'indiquer si vous souhaitez opter à la résidence artistique.
- Curriculum Vitae de l'artiste ou du collectif.
- Dossier qui comprendra une brève explication des aspects suivants :
 - Description de la proposition artistique
 - Emplacement proposé et possibilité de relocalisation
 - Exigences techniques et matériaux prévus
 - Budget estimé d'exécution

Toute la documentation devra être présentée, en personne ou par la poste, **avant 14 h le vendredi 15 juillet 2016**. Les adresses possibles d'envoi sont :

- Courrier postal :
Siège de DSS2016EU
Appel à propositions Itsasfest
C/ Easo 43
20006 Donostia
- Mail :
info@dss2016.eu

La participation à cet appel implique la totale acceptation des présentes bases.

8.- CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront examinées par la commission d'évaluation afin de déterminer leur qualité et opportunité artistiques en conformité avec les critères suivants :

- Adéquation conceptuelle aux objectifs de l'appel
- Qualité et originalité artistiques et techniques
- Adéquation à l'espace proposé
- Durabilité et viabilité du travail
- Maximisation du budget
- Trajectoire artistique et travaux antérieurs réalisés

Bizitzaren Itsasargia
Faro de la Vida

Easo kalea, 43
Donostia / San Sebastián
20006 Spain

www.dss2016.eu
info@dss2016.eu

T +34 943 483 344

3/4

9.- COMMISSION D'ÉVALUATION

La commission d'évaluation sera composée des membres suivants :

- Personnel technique de DSS2016EU
- Représentant(e) de Nekatonea

Les personnes candidates pourront être convoquées à un entretien (*online* ou en personne).

Après avoir étudié les propositions présentées, la Commission d'Évaluation sélectionnera les quatre ayant obtenu la plus haute évaluation et, de plus, nommera parmi elles, la plus appropriée pour la résidence artistique à *Nekatonea*. De cette manière, cela permettra également de déterminer quelles propositions pourront être présentées à la Fête de la Corniche.

L'organe compétent chargé de l'octroi des aides est le directeur général de DSS2016EU.

La décision sera communiquée à partir du 22 juillet à travers la page Web www.dss2016.eu, après notification aux bénéficiaires.

DSS2016EU se réserve le droit de déclarer infructueuse une ou toutes les aides si elle estime qu'aucune des candidatures présentées rassemble les conditions suffisantes.

10.- OBLIGATIONS DES ARTISTES SÉLECTIONNÉ(E)S

Les artistes sélectionné(e)s seront obligé(e)s de :

- Signer un document d'acceptation de l'aide, dans lequel sont précisées les conditions de cette dernière et où ils s'engagent à achever le développement de leur projet artistique.
- Exposer publiquement l'œuvre, dans un format adapté aux besoins de celle-ci, dans la programmation du Festival Itsasfest et de la Fête de la Corniche.

- Participer aux actions de médiation et de communication qui seront organisées dans le cadre des célébrations.

En outre, dans le cas de la résidence artistique :

- Documenter la résidence en réalisant et présentant un mémoire du processus. Ce registre pourrait accompagner la présentation publique de l'œuvre dans le cadre d'Itsasfest.
- Respecter les règles internes d'utilisation de l'espace mis à votre disposition (horaires, protocoles de sécurité, utilisation de matériaux, installations disponibles, etc.)

Bizitzaren Itsasargia
Faro de la Vida

Easo kalea, 43
Donostia / San Sebastián
20006 Spain

www.dss2016.eu
info@dss2016.eu

T +34 943 483 344

4/4

11.- MODE DE PAIEMENT

Le montant de la dotation économique sera versé selon l'approche suivante :

- 60 % du montant de l'appel, après la signature par chaque artiste du document d'acceptation de l'aide ;
- les 40 % restants, après la présentation publique du travail artistique exécuté et après l'accréditation des pièces justificatives d'être à jour de ses obligations fiscales.

12.- CONDITIONS DE L'APPEL À PROPOSITIONS

12.1. Propriété intellectuelle

Les participant(e)s répondent de l'originalité et des droits de propriété des projets qu'ils/elles pourront développer dans le cadre de cet appel, et à cet égard, garantissent l'utilisation pacifique par DSS2016EU et la dispensent expressément de toute responsabilité en cas de dommages et/ou préjudices qui pourraient être occasionné(e)s directement ou indirectement suite au non-respect de cette garantie.

Les auteur(e)s cèdent à DSS2016EU gratuitement mais non exclusivement les droits d'exploitation et d'image sur l'ensemble ou une partie des différents éléments en question jusqu'au 31 décembre 2017 et pour tout le monde. Cette cession retournera à l'auteur(e) à la fin de cette période.

Les artistes sélectionné(e)s autorisent expressément DSS2016EU à utiliser leur nom de manière appropriée aux fins du présent appel.

12.2. Droits d'image des artistes sélectionné(e)s

Les participant(e)s autorisent l'utilisation de leurs images (photographie, vidéo, etc.), prises dans le cadre du projet Itsasfest pour leur diffusion informative ou promotionnelle ultérieure.

12.3. Loi de protection des données

Conformément à la LOPD, nous vous informons que les données fournies seront stockées dans une base de données informatisée détenue par DSS2016EU et ne seront utilisées que dans le seul but d'envoyer des informations sur le programme et les activités culturelles de DSS2016EU. En aucun cas, ces données seront facilitées à des tiers étrangers à DSS2016EU. Cependant, vous disposez à tout moment des droits d'information, d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition qui pourront être exercés en présentant un écrit au Siège de DSS2016EU (C/ Easo 43 - 20006 Donostia) ou à l'email info@dss2016.eu.